

**SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL (SST)****FORMATION INITIALE****OBJECTIFS :**

Le but de la formation est de disposer dans les entreprises du plus grand nombre d'hommes et de femmes capables :

- D'intervenir immédiatement et efficacement en cas d'accident du travail, dans l'attente des secours spécialisés.
- De reconnaître les risques professionnels et d'articuler leur action avec les autres acteurs de la prévention de l'entreprise.

Le Code du Travail (Article R4224-15 et R4224-16) rend obligatoire la présence d'un membre du personnel ayant reçu l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence.

Cette formation peut être reconnue imputable dans le cadre de la formation professionnelle continue (Article L6313-1 et L4141-2 du Code du Travail).

**PUBLIC VISÉ :**

Personnel voulant exercer la fonction de SST dans son établissement.

**PRÉ REQUIS :**

Aucun

**ENCADREMENT :**

La formation est dispensée par un formateur SST à jour de sa formation continue de formateur et rattaché à un organisme de formation habilité.

**DÉROULEMENT DE LA FORMATION :**

- Programme de la formation : page 3
- Modalités d'évaluation : des évaluations formatives tout au long de la formation et certificatives à la fin de la formation, conformes au référentiel de l'INRS, des cas concrets de simulations d'accidents et de préventions sont mises en place par le formateur.

Ces évaluations sont transcrites dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST ».

À l'issue de cette évaluation, le candidat ayant participé à l'ensemble de la formation ayant fait l'objet d'une évaluation favorable, obtiendra un certificat SST.

Dans le cas où le candidat ne peut pas mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivré une attestation de suivi de formation.

En fin de formation, chaque stagiaire devra également remplir une feuille d'évaluation de stage. Une attestation de fin de formation sera remise à chaque stagiaire.

*Nos formations sont certifiées Datadock.*

### **MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :**

La méthode pédagogique est active et participative. Elle alterne apport d'informations du formateur et exercices pratiques adaptés aux besoins professionnels des participants.

### **MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE :**

• Mannequins pédagogiques (adulte, enfant, nourrisson) • Défibrillateur d'instruction • Matériels divers (outils, plaies...) • Présentation en diaporama de la formation • Plan d'intervention SST • Le référentiel d'activité et de compétences, et la grille de certification des compétences du SST.

### **DURÉE :**

14 heures

### **LIEU :**

Au sein de votre entreprise ou dans notre centre de formation.

### **NOMBRE DE STAGIAIRES :**

4 à 10 participants pour un formateur SST.

Chaque stagiaire devra signer une feuille de présence pour le matin et l'après-midi.

**PROGRAMME****DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL**

Proposition informative du déroulement de la formation

**1ÈRE DEMI-JOURNÉE :**

- Présentation de la formation et de son organisation
- Le sauveteur secouriste du travail dans la santé et sécurité au travail
- Le cadre juridique et notions de bases en prévention des risques professionnels
- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/établissement
- Alerte aux populations

**2ÈME DEMI-JOURNÉE :****Face à une situation d'accident :**

- Action protéger : identifier les dangers persistants
- Action examiner : déceler une urgence vitale
- Action faire alerter/alerter : transmettre selon l'organisation des secours en entreprise, les informations nécessaires et suffisantes pour permettre une intervention efficace
- Action secourir : être capable d'effectuer les gestes de secours appropriés

**Face à une situation de prévention :**

- Identifier les situations dangereuses (définir les différents éléments)
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer la (les) personne(s) désignée(s) dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise

**3ÈME DEMI-JOURNÉE :**

- Action secourir (suite) – Cf. Annexe, p.4

**4ÈME DEMI-JOURNÉE :**

- Action secourir (suite) – Cf. Annexe, p.4
- Épreuves certificatives
- Bilan de la formation

**RISQUES SPÉCIFIQUES**

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite de la part du SST une conduite à tenir complémentaire de celle qui est enseignée dans sa formation de base. L'avis et la participation du médecin du travail dans ce domaine sont particulièrement importants.

**ANNEXE****Action secourir**

a. La victime saigne abondamment :

- Compression manuelle directe
- Pose d'un pansement compressif
- Pose d'un garrot

b. La victime s'étouffe :

- Adulte, enfant et nourrisson
- Cas particuliers : femme enceinte ou personne obèse

c. La victime se plaint d'un malaise

d. La victime présente des brûlures :

- Brûlures thermiques
- Brûlures chimiques
- Brûlures électriques
- Brûlures par ingestion ou inhalation

e. La victime parle mais ne peut effectuer certains mouvements

f. La victime répond, présente des plaies :

- Plaies graves
- Plaies simples
- Section de membre

g. La victime ne répond pas, elle respire

h. La victime ne répond pas, elle ne respire pas

i. Utilisation du défibrillateur